

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1678

Artikel: Adhésion à l'Union européenne : l'argumentaire du parti socialiste
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'argumentaire du parti socialiste

Quelles sont les conséquences concrètes d'une adhésion, positives ou négatives? Le parti socialiste ne pouvait éluder cet examen, d'autant moins que les europhobes y puisent leurs munitions. Il y consacre donc la deuxième partie de son rapport aux délégués. Lecture critique.

Plus de cent pages, denses! Le sujet est grave comme un choix historique; le sérieux, la qualité du rapport sont à la mesure de l'enjeu. Alors qu'il est de bon ton de décrier les partis, soupçonnés d'avoir la démagogie facile, il faut relever en l'occurrence le haut niveau de cette contribution au débat national. De ce rapport, on peut faire trois lectures.

Les professionnels

Si vous abordez les conséquences concrètes d'une adhésion pour l'agriculture, la fiscalité, la monnaie, le droit du travail, l'énergie, le loyer de l'argent, il faut maîtriser le droit européen, dont on connaît la complexité en raison de la succession des traités, de la profusion des directives et de la jurisprudence de cour de Luxembourg. Il faut aussi en regard connaître le droit suisse et les données maté-

rielles. Seuls des professionnels peuvent y prétendre. Ce sont donc des spécialistes qui ont rédigé le rapport. D'où la qualité de son information, mais aussi son ton premier de classe (cf. encadré). Par moments, on croit lire non pas un rapport destiné aux militants, mais un mémoire adressé au Conseil fédéral, interrogeant les partis sur le mandat de négociation.

Les greffons

Dans son combat pour le service public qui le profile nettement, le PS se heurte à la libéralisation voulue par l'Union européenne qu'il s'agisse de la Poste, des télécommunications, du marché de l'électricité. Ne pouvant se renier, il demande donc que sur ces points sensibles soient négociées des dérogations en faveur de la Suisse. Il y a peu de chances qu'elles puissent être obtenues. Mais il n'est pas répondu à la question implicite: que faire en cas de refus? Car l'enjeu est tel qu'on ne fera pas capoter un choix historique pour quelques grammes du monopole postal et qu'on transigera en négociant de longs délais d'application.

Sur le fond lisse et professionnel du rapport, la marque de ces greffons politiques est d'autant plus lisible.

L'enjeu financier

La petite histoire locale révèle combien il est difficile de faire fusionner une commune riche avec des communes voisines moins bien dotées. La Suisse est comme une commune riche. Et quand elle fait ses comptes, l'adhésion signifie pour elle TVA à 15% et contribution nette en faveur de l'UE de trois milliards.

Le PS estime que la consolidation de la politique sociale, avant même l'adhésion, consommera 2 points de TVA, la contribution à l'UE (rectifiée) 0,8, resteraient disponibles 4,6% qui pourraient être redistribués à la population: 400 francs par habitant à faire valoir automatiquement sur les primes d'assurance maladie.

Dans ses grandes lignes, le dispositif est intéressant; la redistribution corrige, notamment pour les familles, l'effet lourd de la TVA. Et l'image négative de la hausse de la fiscalité est retournée en une image positive de gain et de justice sociale.

Trois brèves remarques. Une TVA à 15% entraînerait un renchérissement de quelque 4%. Il est fondamental, dans cette perspective, de donner toute sa force à la compensation de la hausse des prix. Dans la mesure où cette compensation est acquise, la TVA n'entame pas le revenu disponible, contrairement aux autres prélèvements obligatoires. Le PS n'ose pas ou ne sait pas aborder ouvertement cette question.

Deuxième remarque. La consolidation de nos assurances sociales, notamment AVS et AI, devrait exiger plus de 2 points de TVA. Quand on connaît la menace brandie d'une retraite à 67 ans, il est bon de garder en réserve, actuariellement et politiquement, une marge de manœuvre.

Enfin, on aurait pu concevoir un allègement de l'impôt fédéral direct, à condition qu'il ne soit pas linéaire, mais un abattement en francs d'impôt, avec introduction de l'impôt négatif pour ceux qui n'y sont pas soumis. Mais on comprend que le PS refuse, vu les

risques, que soit touché à l'IFD. Sa proposition est socialement plus parlante.

Théoriquement et pratiquement

Le rapport du PS affirme et souligne que le bilatéralisme a ses limites et qu'il a épuisé d'ores et déjà ses vertus. D'ailleurs l'inégalité de taille entre la Suisse et l'Union dément l'apparente égalité que suggère le bi de bilatéral. Et de fait, même sans négociation, nous adoptons des pans de droit européen, nous voulant euro-compatibles. En revanche est mise en valeur par le PS la capacité de codécision qu'offrirait la qualité de membre, et même la garantie que donne l'exercice du droit de veto.

Ce dernier point aurait mérité quelques développements. On peut douter de la possibilité pour une Union de faire coexister structurellement le droit de veto et l'exercice extrêmement poussé par un de ses membres de la démocratie directe. C'est ce qui nous faisait penser (cf. DP n° 1661) que l'Union comme la Suisse pouvait avoir un intérêt réciproque à une forme d'accord et de partenariat qui évite cette incompatibilité. Mais le PS n'entre pas en matière sur de telles réflexions. Il présente son choix.

La suite, ce sera le rapport du Conseil fédéral et le débat qui en résultera. Puis le débat électoral, en 2007. Les meilleures chances de l'accroche, c'est de lier la question européenne à la question sociale. L'Union et son taux de 15% de TVA nous incitent à consolider nos assurances sociales. Heureuse rencontre de la politique extérieure et intérieure. *ag*

Savez-vous, et le rapport fouillé du PS nous l'apprend, que la Suisse qui taxe les cigarettes, ce qui la rend euro-compatible, ne taxe pas les cigares. Pourquoi? Soutien aux producteurs de tabac? ou le *stump* des jasseurs est-il considéré comme un symbole national? Mais l'originalité se perd. Le Conseil fédéral annonce pour 2006 une taxe sur les cigares (rapport, p. 113). Le *stump*, à défaut de ceux qui le fument, sera euro-compatible.